

DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA  
COMMUNICATION

Communiqué de presse n ° : 00000....

Date : **21 juillet 2023**

Lieu : **Accra, Ghana.**

**Communiqué conjoint : À l'occasion d'une mission de plaidoyer de haut niveau de la CUA en République du Ghana pour la ratification accélérée du Protocole de l'UA sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement en Afrique.**

S.E. l'Ambassadrice Minata Samate Cessouma, Commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social de la Commission de l'Union africaine, accompagnée de Mme Mariama Cisse Mohamed, Directrice du Bureau de liaison spécial de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) auprès de la Commission de l'Union africaine (CUA) et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), ont rendu une visite de courtoisie à Son Excellence Wamkele Keabetswe Mene, Secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), au cours d'une mission de plaidoyer politique de haut niveau en République du Ghana visant à accélérer la ratification, la domestication et la mise en œuvre par les États membres de l'UA du Protocole de l'UA sur la libre circulation des

personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement en Afrique.

Au cours de la réunion, S.E. Mme la Commissaire Minata Samate Cessouma et S.E.M. Wamkele Mene ont souligné l'importance de faire progresser le Protocole sur la libre circulation des personnes (LCP) et l'Accord de la ZLECAf en tant qu'instruments d'intégration régionale essentiels pour tirer parti des avantages symbiotiques de leur mise en œuvre effective en vue de la pleine réalisation de l'Agenda 2063, « l'Afrique que nous voulons ». Les deux parties ont également convenu d'entreprendre une série d'activités conjointes dans le cadre du thème de l'année 2023 de l'UA « Accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine ».

S.E. Mme la Commissaire SAMATE a également souligné que la ZLECAf est nécessaire et opportune pour la circulation des médicaments et des équipements technologiques de soins de santé, ainsi que pour la circulation des professionnels de la santé.

S.E. Mme la commissaire Samate Cessouma et son hôte, S.E.M. Mene ont convenu des résultats clés suivants en tant que domaines d'intérêt commun pour la collaboration :

- Développer les partenariats avec les institutions financières africaines, afin de soutenir une campagne de plaidoyer sur le Protocole sur la LCP et la mise en œuvre de la ZLECAf.
- Développer une stratégie de plaidoyer pour la signature, la ratification et la mise en œuvre du Protocole sur la libre circulation des personnes.
- Collaborer pour faciliter la circulation des professionnels de la santé et des hommes d'affaires dans l'intérêt du continent.
- Planifier et mettre en œuvre des activités, des missions et des engagements stratégiques conjoints conformément à l'avancement du Protocole sur la LCP et de l'Accord de la ZLECAf.
- Tirer parti du soutien des partenaires pour renforcer les capacités des fonctionnaires de l'immigration et des travailleurs de première ligne, notamment en ce qui concerne la gestion de l'identité et la gouvernance intégrée des frontières.
- Impliquer les chefs d'État, les ambassadeurs de bonne volonté, les envoyés spéciaux et les diplomates virtuels dans la promotion et la ratification du Protocole sur la LCP.
- Organiser conjointement avec des partenaires un événement parallèle sur la LCP pour le commerce en marge des Jeux africains 2024 qui seront accueillis par la République du Ghana.
- Étudier les moyens de faciliter la libre circulation des médicaments et des professionnels de la santé

dans le cadre de l'Agence africaine des médicaments.

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter :**

**Emily Mburu Ndoria | Directrice du commerce des services, des droits de propriété intellectuelle, de l'investissement et du commerce numérique | Secrétariat de la ZLECAf | Email : [Emily.Ndoria@au-afcfta.org](mailto:Emily.Ndoria@au-afcfta.org)**

**Dr Femi Olamuyiwa | Responsable du Protocole sur la libre circulation | Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social, Commission de l'Union africaine | Email : [OlamuyiwaO@africa-union.org](mailto:OlamuyiwaO@africa-union.org)**

**King David Cartey| Expert en communication stratégique| Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social | Commission de l'Union africaine | Email : [CarteyD@africa-union.org](mailto:CarteyD@africa-union.org)**

**Grace Khoza |Conseiller principal en communication | Secrétariat de la ZLECAf| Email : [Grace.khoza@au-afcfta.org](mailto:Grace.khoza@au-afcfta.org)**

**Pour les demandes de renseignements des médias, veuillez contacter :**

**M. Gamal Eldin Ahmed A. Karrar | Chargé de communication | Direction de l'information et de la communication, Commission de l'Union africaine | E-mail : [GamalK@africa-union.org](mailto:GamalK@africa-union.org)**

**Direction de l'information et de la communication, Commission de l'Union africaine | E-mail : [DIC@africa-union.org](mailto:DIC@africa-union.org)**

**Web : [www.au.int](http://www.au.int) | Addis Ababa, Ethiopie | Suivez-nous : Facebook | Twitter | Instagram | YouTube**

**Direction de l'information et de la communication, Commission de l'Union africaine | E-mail : [DIC@africa-union.org](mailto:DIC@africa-union.org)**

**Web : [au.int](http://au.int) | Addis-Abeba, Éthiopie | Suivez-nous : [Facebook](#) | [Twitter](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#)**